

Image not found or type unknown



Ecoulement eaux pluviales sur balcon

Par **aurecor**, le **03/04/2014** à **09:31**

Bjrrnmon balcon au 2eme etage recoit les eaux pluviales du toit de mon immeuble qui est depourvu de gouttieres ni de gargouilles. Il y a nuisance par exces d eau. Qui est responsable ? Comment y remedier ? Merci de votre reponse.

Par **georges64**, le **05/04/2014** à **21:14**

[fluo]bonjour[/fluo]
Responsable : Le syndicat des copropriétaires.
Pour y remédier: vous êtes locataires écrire (LAR)au bailleur.
Vous êtes copropriétaires Ecrire au syndic pour qu'il mette à l'ordre du jour de l'assemblée générale les travaux nécessaires